



Demande de remboursement d'impôts fonciers par mon frère

Par val, le **16/02/2010** à **21:37**

Bonjour,

Je vends à mon frère ma part de la maison que nous avons héritée de notre père il y a 40 ans. Il a toujours payé les impôts fonciers (de son propre gré) et maintenant il veut me les faire payer. A-t-il le droit de me les réclamer sur les 40 ans ?

Cordialement

Mme Muller